RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018







SOMMAIRE

PRÉSENTATION	4
Qui sommes-nous ?	4
La Gouvernance	6
Les faits marquants en 2018	6
Les chiffres clefs	7
NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES	8
Nos établissements - Paris	8
 CAP Alésia 	8
 Relais Alésia 	11
 Service de Prévention Spécialisée Les Réglisses 	13
Nos établissements - Yvelines	16
 Placement Familial 	16
 Maison d'Enfants à Caractère Social 	19
 Service d'Accueil Temporaire et Immédiat 	20
 Service d'Accueil de Jour Le Rebond 	21
Nos établissements - Essonne	22
 Centre Maternel Villa Jeanne et Crèche Arc-en-Ciel 	22
 Maison d'Enfants à Caractère Social Françoise Dolto 	24
Notre établissement - Seine-Saint-Denis	25
 Les Nouveaux Cèdres 	25

Droit d'Enfance – Fondation Méquignon www.droitdenfance.org

Conception et mise en page : (a) Laurent Scandolo Crédit photo : Fondation Méquignon / Adobe Stock

PRÉSENTATION

QUI SOMMES-NOUS?

Droit d'Enfance accueille et accompagne au quotidien, depuis 1859, des enfants et adolescents (de 3 mois à 21 ans) confrontés à des difficultés sociales et familiales multiples : carences éducatives, conflits parentaux, conduites addictives des parents, maltraitances...

La Fondation a également pris la responsabilité et la gestion du numéro d'urgence européen 116 000 en novembre 2018. Depuis octobre 2018, elle devient officiellement le représentant en France du Service Social International (SSI).

Nos modalités d'accompagnement sont pensées dans une logique de parcours adapté au projet personnalisé de l'enfant

Nous développons des dispositifs qui nous permettent d'accompagner au mieux les enfants et leur famille. Ainsi, le parcours du jeune confié à Droit d'Enfance ne s'arrête pas uniquement à un séjour dans un établissement. Il est pensé autour d'une série de prises en charge complémentaires et adaptées à l'évolution de sa situation. Nos modalités d'accompagnement se composent de :

- Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) pour accueillir les mineurs de 3 mois à 17 ans.
- Services d'Accueil Temporaire et Immédiat (SATI) pour accueillir en urgence les mineurs de 3 mois à 17 ans.
- Services d'Accueil de Jour (SAJ) pour accompagner les enfants de 7 à 21 ans autour d'un dispositif de veille et de réussite éducative.
- Services d'Accueil Modulable, formule alternative qui s'inscrit entre le maintien à domicile et le placement en hébergement pour les enfants de 3 mois à 17 ans. Elle combine un accompagnement à domicile avec un accueil de l'enfant par séquences, en ajustant le projet au fur et à mesure des besoins de l'enfant et de l'évaluation de sa situation familiale.
- Services de Placement avec Accompagnement à Domicile (SPAD) qui permettent le maintien de l'enfant au domicile grâce à la mise en place d'une intervention éducative intensive auprès de sa famille. Un accueil en urgence en cas de crise dans la famille reste possible.
- Services de Semi-Autonomie offrant à des jeunes entre

- 17 et 21 ans des appartements équipés permettant de se projeter dans des conditions de vie autonome tout en bénéficiant de l'accompagnement quotidien de nos éducateurs spécialisés.
- Services de Placement Familial pour accueillir les mineurs de 0 à 21 ans au sein de familles d'accueil qui font partie intégrante de nos équipes.
- Services de rencontres médiatisées spécialisées avec nos psychologues cliniciens pour des familles en grande difficulté psychique. L'enjeu est d'amener les familles à vivre l'aide comme non persécutrice et à les impliquer subjectivement dans ce que nous leur proposons.
- Centre Maternel pour les jeunes femmes enceintes et mamans jusqu'aux 3 ans de l'enfant afin de les accompagner vers l'autonomie. Le centre dispose d'une crèche pour les enfants entre 3 mois et 3 ans.
- Service de Prévention Spécialisée, au sein duquel, nos éducateurs interviennent et agissent directement sur le terrain auprès des 12-21 ans et des familles les plus en marge des institutions de droit commun dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptations sociales.

DANS LA RÉGION ILE-DE-FRANCE



LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration se réunit tous les 2 mois. Ses membres pour 3 ans et renouvelés par tiers tous les ans. Le Conseil d'Administration choisit, parmi ses membres élus, un Bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire et d'un Trésorier. Le Bureau est élu pour 2 ans. Le Directeur Général est nommé par le Président après avis du Conseil d'Administration.

Composition du Conseil d'Administration de la Fondation au 1er janvier 2018 :

- Bernard DURAND Président
- Jean-Pierre DEBUISSON Vice-Président
- Gérald COVAS Vice-Président
- Philippe MARGUERIT Trésorier
- Nicole FAGUET-PETITBON Secrétaire

- Pierre CABANE Administrateur
- Michel HOCHART Administrateur
- Bertrand JOUFFRAI Administrateur
- Claudine PERRIN Administrateur (décédée en 2019)

LES FAITS MARQUANTS EN 2018



JANVIER

Au 1^{er} janvier 2018, la nouvelle structure faisant suite à la fusion de la Fondation Méquignon et du CFPE Etablissements est officiellement en place. Elle prendra le nom d'usage de Droit d'Enfance au 23 janvier.



OCTOBRE

Le 9 octobre 2018, la Fondation Droit d'Enfance et le Service Social International, représenté par son Secrétaire Général, Monsieur Jean AYOUB, signaient un accord de coopération établissant Droit d'Enfance comme le représentant du Service Social International (SSI) en France. Le SSI est une ONG fondée en 1924, composée d'un réseau d'entités nationales qui soutiennent les enfants et les familles confrontés à des problèmes sociaux complexes liés à la migration. Le SSI est un acteur omniprésent dans le domaine de la protection et du bien-être de l'enfant grâce à un réseau de partenaires dans plus de 120 pays. A côté de son action de terrain directe, le SSI s'engage dans des projets de formation, de sensibilisation et de plaidoyer pour le respect des droits de l'enfant.



NOVEMBRE

Avant la fusion, le CFPE était, via son association CFPE Enfants Disparus, le coordinateur et gestionnaire du numéro d'urgence officiel et européen 116 000. Le 18 novembre 2018, Droit d'Enfance prend en charge ce numéro dédié aux familles victimes de disparitions de mineurs par mandat de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (Ministère des Solidarités et de la Santé).







645

enfants et adolescents accueillis



887

jeunes suivis dans le cadre de la prévention spécialisée



27

mamans hébergées et soutenues avec leurs enfants 1718

heures de visites médiatisées



+ 5 000

heures de formation continue



400

professionnels engagés



CAP ALÉSIA

CAP Alésia, est un service de visites médiatisées spécialisées et de travail thérapeutique familial.

Les 8 psychologues cliniciens (dont 1 directrice) de CAP Alésia, avec le soutien logistique de 2 personnels administratifs, assurent des visites en présence d'un tiers, dites visites médiatisées, telles que définies dans le décret du 15 novembre 2017 de la loi de protection de l'enfant du 14 mars 2016.

A CAP Alésia, ni les parents, ni les enfants n'ont choisi de venir, c'est un dispositif contraint qui suscite méfiance et réactions défensives. En cela, la clinique de CAP Alésia s'apparente à ce que Olivier Douville ou Jean Furtos ont nommé "clinique de la non demande". Il s'agit donc pour chaque situation de dépasser la défiance initiale en proposant une écoute non jugeante, un accueil inconditionnel, une attention personnalisée en vue d'établir une alliance.

Ces visites médiatisées sont, alors l'occasion d'un travail thérapeutique familial centré sur le lien parents / enfants, ses meurtrissures et ses voies de restauration. Il s'agit de repérer et de soutenir les capacités des parents dans leur relation avec leur enfant, sans méconnaître leur fragilité et leurs défaillances. Directrice: Marina Stephanoff
80 bd de Reuilly - 75012 Paris
01 53 17 16 16



à la parentalité

ACTIVITÉS

En 2018, CAP Alésia a pris en charge 312 enfants sur Paris et la région lle-de-France contre 295 en 2017. Les enfants reçus à CAP ont tout âge : de quelques mois à 18 ans voire plus. CAP Alesia reçoit de plus en plus de demandes pour des tout-petits (moins de 3 ans). C'est une situation clinique qui requiert une attention particulière pour prendre en compte les besoins spécifiques de cette tranche d'âge et amène CAP à travailler davantage avec des pouponnières, ainsi que parfois à être présents auprès des parents au moment de l'orientation en famille d'accueil, épreuve généralement douloureuse pour eux. Les réactions des parents sont souvent exacerbées car il est fréquent que l'orientation en famille d'accueil s'accompagne d'une réduction importante de la fréquence des rencontres. C'est particulièrement effectif pour les familles parisiennes car il y a très peu de familles à Paris intra muros, et les services d'accueil familial sont pour certains très éloignés géographiquement (Sens, Auxerre, Le Mans...).

L'année 2018 est également la première année qui permet de rendre compte de l'activité avec l'ASE de Paris selon la nouvelle configuration administrative et financière, articulant la demande du département et les capacités d'accueil de CAP. De fait on note une augmentation de l'activité avec Paris surtout si on ajoute aux visites médiatisées facturées, les annulations. Ces dernières ont été en forte augmentation en 2018, confirmant la tendance des dernières années. De 2015 à 2018, l'activité de CAP Alésia a augmenté de 24% et les annulations ont, quant à elles, progressé de 57 %. Ces annulations ne sont, le plus souvent,

pas annoncées ou au mieux le jour même. Les motifs sont multiples qu'ils soient du côté des parents, des enfants ou encore des services prescripteurs. Mais la construction du lien, telle que soutenue par les psychologues de CAP Alésia, réclame du temps, de la régularité, de la fiabilité et le respect des préconisations du juge des enfants. Elle est donc mise à mal par la discontinuité que les annulations produisent.

Malgré tout, l'activité de CAP est assez stable et consacrée pour moitié à l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris. Après Paris, le département le plus "demandeur" en 2018 a été le Val-de-Marne (94).

CAP Alésia, c'est aussi une dynamique avec plusieurs projets menés en lien avec d'autres services de Droit d'Enfance. Les enfants du placement familial de Relais Alésia ont ainsi participé à la création d'une mosaïque pour animer les couloirs de CAP, inaugurée avec eux à l'occasion d'un goûter festif en juin 2018.

Des jeunes, suivis par notre SPS Les Réglisses, ont travaillé une semaine en été pour rafraîchir des salles de CAP à l'occasion d'un chantier éducatif. Des psychologues de CAP ont animé des ateliers d'écriture avec un groupe d'adolescents de la MECS et du SPAD Les Nouveaux Cèdres.





312

1718 HEURES

de visites médiatisées enfants suivis

de visites médiatisées

Nos établissements - Paris / CAP Alésia

••• PERSPECTIVES

L'augmentation de l'activité et la configuration des locaux pas toujours adaptée aux familles reçues, ne permettent pas, en 2018, d'assurer en permanence un accueil satisfaisant. Les "croisements" dans le service (fin de visites médiatisées / début de visites médiatisées ; séparation pour une famille / retrouvailles pour une autre) sont quelques fois l'occasion "d'embouteillages" qui nuisent à la qualité de l'accompagnement de ces moments délicats car chargés émotionnellement.

Par ailleurs le bureau unique des psychologues et des personnels administratifs n'assure pas toujours la confidentialité nécessaire à certains échanges, ni les conditions pour la concentration que certaines tâches requièrent.

L'occasion s'est présentée de louer à la même adresse un local supplémentaire qui permettra d'augmenter sensiblement l'activité (un mi-temps supplémentaire est mis en place à partir de janvier 2019) et d'assurer l'accueil et l'accompagnement dans des conditions plus favorables.

Étant donnée l'augmentation notable de demandes de visites médiatisées pour des tout-petits (moins de 3 ans), un espace de ce nouveau local sera consacré à ce type d'accueil, permettant un mobilier et des conditions adaptés à ce jeune âge. Une autre pièce, assez vaste, permettra les visites avec les grandes fratries qui sont aussi couramment adressées à CAP Alésia.

La formation de 2019 sera centrée sur la question des addictions, une problématique courante parmi les parents accueillis à CAP Alesia. Elle sera assurée par la FÉDÉRATION ADDICTION. Pour des raisons administratives, cette formation a commencé en décembre 2018, elle se prolonge en février et avril 2019.

Avec les enfants du Relais Alesia, Joelle Délire et Corinne Gueho, une nouvelle mosaïque sera réalisée pour la décoration du nouveau local.

Des psychologues de CAP poursuivent leurs activités de formation, d'animation d'ateliers d'écriture, ou d'intervention dans des colloques.



RELAIS ALÉSIA



Directrice: Marie-Christine Delpeyrou

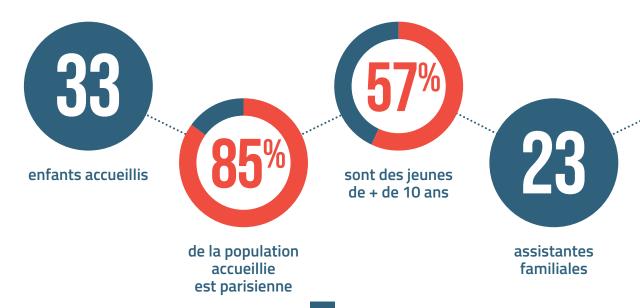
19 rue de la Vega - 75012 Paris

01 53 02 92 92

relais.alesia@droitdenfance.org

Né en septembre 1974, à l'initiative du Professeur SOULÉ, le Relais Alésia dépendait jusqu'en 2011 du secteur médico-social. Son objectif était alors la prise en charge des enfants de l'hôpital de jour avec, comme hypothèse, que la séparation des enfants et le travail du placement familial seraient thérapeutiques. Depuis le 21 février 2011, le Relais Alésia est autorisé et habilité par le Département de Paris à accueillir 35 jeunes en famille d'accueil, filles ou garçons, âgés de 0 à 21 ans avec 5 places réservées à l'accueil de jeunes adolescents parisiens en souffrance psychique et situation de rupture. Depuis son origine, le Relais Alésia accueille des enfants ou adolescents souffrant de troubles psychopathologiques aggravés ou causés par un contexte familial où la séparation est imposée ou indiquée. L'objectif est le soin aux enfants, dans des conditions nécessaires à leur bon développement physique et psychique. Une condition à ce développement est un environnement affectif et éducatif "suffisamment bon". Les familles d'accueil suppléent, un temps, des familles en difficultés. Les parents sont régulièrement reçus par les différents professionnels dans l'objectif d'une construction ou d'une évolution du lien avec leur enfant.

Les enfants ou les adolescents accueillis au Relais Alésia sont tous bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance et, en nette majorité, d'une mesure de protection garantie par le juge des enfants.



Nos établissements - Paris / Relais Alésia

••• ACTIVITÉS

Le projet d'établissement écrit en 2016 et validé en 2017 a tracé les orientations de l'activité en 2018. Son objectif est de proposer aux enfants et aux adolescents un lieu, un mode de vie et une prise en charge qui favorisent la création d'un ensemble d'événements réparateurs, qui les aideront à se structurer, en permettant des échanges affectifs et relationnels sur un mode différent de celui vécu dans le milieu originel et pour ce faire :

- Traiter les conséquences de traumatisme précoce,
- Favoriser une construction psycho affective permettant l'autonomie,
- Favoriser l'évolution des relations familiales pour permettre un retour en famille.

Il réaffirme un fonctionnement qui s'inscrit dans un souci de bientraitance et d'attention portées aux enfants et aux familles. Sur l'année 2018, Relais Alésia a ainsi accueilli 33 enfants et jeunes âgés de 2 à 20 ans. La majorité d'entre eux reste une population parisienne (85%) et âgée de plus de 10 ans pour 57 % des enfants accueillis. Globalement, l'activité de Relais Alésia a été plus soutenue en 2018 qu'en 2017 avec un taux d'occupation de 98.6% contre 94.9 % l'an dernier. Le Relais Alésia a été très sollicité pour l'accueil d'enfants qui, pour la plupart, souffrent de troubles psychiques et relevant parfois d'une reconnaissance MDPH. De plus, l'établissement est particulièrement identifié pour proposer un travail avec des parents présentant des troubles psychiques parfois associés avec une grande précarité. Ainsi, ce sont 58 demandes d'admission qui sont parvenues au Relais en 2018, dont 20 concernées des enfants de moins de 3 ans. Seule 2 de ces demandes ont fait l'objet d'une admission. Une psychologue du service est plus particulièrement chargée du travail d'évaluation des demandes d'admission. Elle vérifie l'adéquation avec les indications d'accueil : âge de l'enfant et troubles présentés, motifs du placement et problématique familiale... et ceci au regard des places ou des perspectives de places disponibles et adaptées dans les familles d'accueil. En 2018, les mouvements dans les familles d'accueil, associés à la difficulté des recrutements, n'ont pas permis de réaliser certaines admissions. D'autre part, l'admission des adolescents est exclusivement réservée à Paris. Jusqu'en décembre 2018, 4 des 5 places de ces adolescents étaient pourvues. Lors des commissions organisées par l'ASE, beaucoup de situations ne relevaient pas d'un accueil familial, et il n'y avait pas de famille d'accueil disponible.

Chacune des situations nécessite un dispositif de suivi de proximité intensif et adapté à l'enfant ainsi qu'un important travail de partenariat (visites des référents de l'enfant au domicile des familles d'accueil, suivi psychiatrique, analyse hebdomadaire en équipe pluridisciplinaire des interactions enfants/famille/institution...). Le travail avec les parents se construit en les associant aux temps forts de la vie quotidienne

de leur enfant, à sa vie sociale, aux orientations et décisions le concernant. Il se construit également au travers de visites médiatisées ou accompagnées. En 2018, ces visites ont concerné 15 enfants, dont 4 avec chacun de leurs parents séparément.

Au-delà de ce suivi, l'équipe de Relais Alésia fait de la scolarisation des enfants une priorité, autant que possible dans le cursus standard. Elle favorise les séjours de vacances, pour permettre aux enfants de découvrir d'autres lieux et de faire d'autres expériences ainsi que l'ouverture sur l'extérieur tout au long de l'année au travers d'activités de loisirs individuelles ou collectives. Ces activités sont toujours choisies en fonction de la motivation des enfants et de leurs besoins. Pour exemple, une jeune fille, qui pendant des années n'osait pas s'exprimer, a pratiqué la danse et le théâtre. Elle y a trouvé une certaine assurance. En plus des activités individuelles proposées aux enfants par les assistantes familiales et les référents, des groupes d'enfants et de jeunes peuvent être constitués autour d'ateliers au service.

PERSPECTIVES

En 2019, l'équipe souhaite poursuivre sa mobilisation autour de son projet d'établissement, de son activité et de son fonctionnement. Pour exemple, le projet individualisé pour l'enfant fait l'objet de nombreuses synthèses (internes, avec les partenaires, aves l'ASE) toujours en y associant les assistantes familiales. L'année 2019 aura pour objectif d'améliorer la formalisation des projets individualisés et leur actualisation.

Le soutien des professionnels sera également à poursuivre et à développer. A l'image des groupes de travail à thème qui sont appréciés par les assistantes familiales. Chaque année, elles demandent leur poursuite dans le cadre des entretiens professionnels. Ils seront donc planifiés pour 2019 jusqu'en juin. Les thèmes de formations collectives seront pensés par rapport à la spécificité de l'accueil familial. Le choix de favoriser le travail collectif avec les assistantes familiales permet de soutenir une dynamique, de rompre leur isolement, de les associer aux projets institutionnels.

La perspective de mettre en place des groupes d'analyse des pratiques pour les assistantes familiales est également en projet.

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE LES RÉGLISSES



Les premiers jeunes accompagnés par le Club des Réglisses

Le Service de Prévention Spécialisée Les Réglisses est né au sortir de la seconde guerre mondiale, en 1953. Fruit d'une réflexion commune entre juges des enfants et délégués bénévoles à la liberté surveillée, ce service propose une nouvelle forme d'accompagnement des jeunes des quartiers populaires parisiens, traînant en bandes, parfois gros consommateurs d'alcool, bloqués dans cet espace que constitue l'intervalle entre la fin de la scolarité (obligatoire jusqu'à 14 ans), et l'appel au service militaire, mettant leur énergie au service de la délinquance. Le projet est alors de mettre en place, dans leur environnement, une relation de personne à personne où puisse être prise en compte la globalité du jeune et non seulement son étiquette de délinquant. Au fur et à mesure des années, l'activité évolue et se structure. En 1974, le SPS Les Réglisses nommé "Club des Réglisses" est habilité et agréé par la DASES de la Ville de Paris comme équipe de prévention spécialisée, régie par l'arrêté de 1972. Il agit selon les référentiels de la prévention spécialisée qui sont : la libre adhésion, l'anonymat, l'absence de mandat nominatif, la non-institutionnalisation, le partenariat.

Directrice: Muriel Bouchet

5 rue Pierre Bonnard - 75020 Paris

01 43 66 58 15

club.reglisse@droitdenfance.org



éducateurs



jeunes accompagnés



de chantiers éducatifs impliquant 57 jeunes

Nos établissements - Paris / Service de Prévention Spécialisée Les Réglisses



Club des Réglisses - Avril 2011

••• ACTIVITÉS

Le SPS Les Réglisses intervient auprès des personnes sans distinction, en dehors de toute considération d'origine, de nationalité, de confession et d'opinion politique. Il adhère aux principes de laïcité.

Intervenant dans l'espace public, les équipes sont particulièrement attentives à promouvoir la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets.

Le SPS Les Réglisses est missionné par le Département de Paris, sur un territoire défini, pour aller à la rencontre des jeunes en voie de marginalisation, âgés entre 12 et 21 ans, présents sur l'espace public.

Sa mission est d'accompagner et de soutenir les jeunes dans la construction de leur projet de vie par des apprentissages leur permettant de s'autonomiser, de s'émanciper pour devenir de jeunes majeurs adultes et citoyens.

L'activité est variable en fonction des quartiers et des problématiques rencontrées par les jeunes en accompagnement individualisé ou en relation éducative instaurée. En 2018, les 14 éducateurs du SPS ont accompagné 887 jeunes âgés de 12 à +22 ans. Ce chiffre est en diminution au regard de l'année 2017 (1068 jeunes). Cette diminution s'explique par la priorisation du travail de rue sur une nouvelle génération de jeunes

ou encore par le remplacement de certains éducateurs à la suite de congés exceptionnels (congés sabbatiques, congés maternité...).

En 2018, 4 séjours éducatifs ont été organisés, soit 16 jours au total, permettant à 22 jeunes de sortir du quotidien de leur quartier. Cette diminution frappante par rapport à 2017 (133 jours et 96 jeunes participants) est liée à la fusion avec la Fondation Méquignon et l'harmonisation des pratiques notamment au regard du code du travail. La mise en place d'un CSE fin 2018 devrait permettre de reprendre sereinement cet outil éducatif. Le SPS Les Réglisses mène, chaque année, de nombreux chantiers éducatifs avec les jeunes accompagnés. L'année 2018 a vu une augmentation significative de ces derniers avec 96 jours au total contre 56 en 2017, soit une augmentation de plus de 71%. Les éducateurs et 57 jeunes se sont mobilisés sur des projets tels que l'aménagement d'un espace de co-working, la mise en place de repas solidaires, la promotion de pièces de théâtre (tractage) ou encore la confection et le service d'un buffet au profit d'une action collective de La Mission Locale de Paris 20è.

Enfin, les éducateurs amènent les jeunes à participer activement aux fêtes de quartier ou encore à s'impliquer dans des actions citoyennes telles que maraudes, collecte solidaire, prévention environnementale...

Nos établissements - Paris / Service de Prévention Spécialisée Les Réglisses

PERSPECTIVES

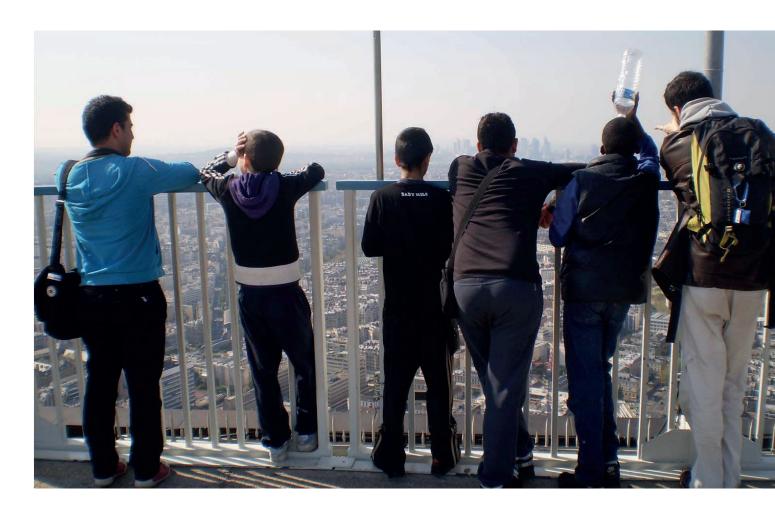
La lutte contre le décrochage scolaire, l'accompagnement à l'insertion professionnelle et les problématiques de conduite à risque restent notre priorité.

Le service va poursuivre ses actions avec les équipes pédagogiques des collèges et lycées partenaires, ainsi qu'avec la M.L.D.S.⁽¹⁾.

Le service travaille de nouveau sur le projet "insertion pro", un parcours dynamique autour d'un dispositif attractif de remobilisation, favorisant l'adhésion des jeunes par leur participation à trois semaines intensives et collectives autour d'ateliers aux thématiques diverses : confiance en soi, prévention santé, accès à la culture. L'accent sera ensuite mis sur les projets individuels d'insertion professionnelle afin que chaque jeune puisse de nouveau se projeter et être acteur de son avenir. Cette étape passera nécessairement par le renforcement de leurs compétences et habilités personnelles. Pour cela des chantiers éducatifs seront organisés avec différents partenaires locaux (Extra Muros, Paris Habitat, le Théâtre de la Colline) et une étroite collaboration sera mise en place avec la Mission Locale de notre secteur et la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire. Durant cette session, un accompagnement au passage du permis de conduire sera également mis en place, et financé par les revenus des chantiers éducatifs.

La première session devrait avoir lieu durant le dernier trimestre 2019.

(1) Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire





Directeur: Patrick Loisel

Parcours Nord



62 Avenue du Maréchal Foch 78130 Les Mureaux



parcours.nord78@droitdenfance.org

Parcours Sud



parcours.sud78@droitdenfance.org

PLACEMENT FAMILIAL

Le Placement Familial de Droit d'Enfance est un établissement habilité au titre de l'ASE depuis 1999.

En septembre 2016, l'action du placement familial a été regroupée sur le site des Mureaux pour une habilitation de 78 enfants. Cependant, au 1er janvier 2018 dans le cadre de la réorganisation de l'offre de services de la Fondation Droit d'Enfance, deux plateformes de services sont créées sur le département des Yvelines et nous avons fait le choix sur le début d'année 2018, de séparer à nouveau le service d'accueil familial en 2 sites : l'un installé aux Mureaux et l'autre à Élancourt, nous permettant de répondre ainsi, à l'ensemble des besoins en terme d'accueil sur le département.



Nos établissements - Yvelines / Placement Familial

ACTIVITÉS

Le service d'Accueil Familial s'adresse à des enfants âgés de 3 mois à 18 ans qui connaissent des difficultés sociales, des crises familiales, des situations chroniques de carence, des mises en danger ou des maltraitances. Le placement d'un enfant répond à un besoin de protection et d'hébergement. Ce mode de prise en charge permet à l'enfant de grandir en ayant des repères parentaux au sein d'une cellule familiale.

De manière plus opérationnelle, les modalités d'actions d'un Placement Familial se caractérisent par une prise en charge quotidienne, de jour comme de nuit, chez un(e) assistant(e) familial(e) qui, entouré(e) de ses proches, offre des soins et un cadre structurant visant au bon développement de l'enfant confié. Précisons qu'au regard de cette implication allouée, le terme "placement familial" tend à être remplacé par celui "d'accueil familial".

Ainsi, l'accueil familial vise à garantir à l'enfant un environnement répondant au mieux à ses besoins affectifs, physiques et psychologiques, tout en respectant son parcours singulier et son histoire familiale. Il tend donc à proposer une stabilité affective et matérielle, permettant de redonner un équilibre sécure à l'enfant, mettant fin parfois à des parcours de vie douloureux, voire traumatiques.

En 2018, les services ont reçu 97 demandes d'admission dont 8 demandes en urgence. L'étude des demandes d'admission, confirme que les motifs de placement sont liés majoritairement à des conflits familiaux, des violences conjugales et intrafamiliales. Les situations des parents eux-mêmes, inscrits dans des problématiques complexes (addiction, errance, pathologie psychiatrique...), expliquent les situations de carences / négligences éducatives et de maltraitances. Ces difficultés les empêchent d'assumer leurs responsabilités parentales.



enfants accueillis en urgence



enfants accompagnés



Assistants Familiaux



Sur l'année 2018, le service du Placement Familial du Territoire Nord a accompagné 71 jeunes, dont 46 à temps plein et le service d'Accueil Familial du Territoire Sud, 32 jeunes, dont 17 à temps plein.

Au regard du nombre très important de sollicitations par les services de l'aide sociale à l'enfance, les directeurs repèrent qu'ils ont installé en moyenne, 7 enfants en plus par rapport à la capacité autorisée. La volonté affichée, comme pour les années précédentes, était de répondre au maximum aux besoins du département. Vu le nombre important de demandes d'admissions reçues, les services d'accueil familial de Droit d'Enfance auraient pu accueillir encore davantage de jeunes, s'ils n'étaient pas contraints par les difficultés de recrutement.

Il est à noter toutefois, que les jeunes admis au cours de l'année 2018 présentent des problématiques différentes de ceux accueillis, il y a encore 2 ans. En effet, la tendance repérée en 2017 quant au profil de jeunes nécessitant des soins en plus du volet éducatif s'est confirmée. Ainsi, l'admission d'enfants présentant des troubles psychologiques, des troubles du comportement est faite plus régulièrement ; ce qui n'est pas sans entrainer des difficultés importantes dans leurs prises en charge par les assistants familiaux.

Nos établissements - Yvelines / Placement Familial

••• PERSPECTIVES

Pour cette année 2019, les perspectives retenues visent à l'amélioration continue quant à la plateforme d'offre de services. Les aspirations des établissements de Droit d'Enfance consistent en une meilleure articulation de l'ensemble des dispositifs, toujours aux fins de penser l'accompagnement de l'enfant en corrélation avec ses besoins. Il s'agira de coordonner les réponses à apporter aux jeunes avec l'ensemble des acteurs (familles, partenaires, structures de soins) présents dans sa situation.

Les professionnels du 78 souhaitent poursuivre la mise en œuvre de manière efficiente des 2 plateformes de services.

Par ailleurs, maintenir une continuité du travail entrepris ces dernières années est également une priorité.

Pour le Sud, il est important de poursuivre les groupes d'échanges dans le but de renforcer l'écoute et de pouvoir partager sur certaines situations rencontrées avec les enfants au quotidien, et de communiquer sur les expériences respectives.

Le développement de ce service est également un objectif à maintenir. La difficulté première restant le recrutement d'assistants familiaux. Aujourd'hui, le métier d'assistant familial n'est pas ou mal connu.

Le développement du travail avec les familles et l'articulation des visites à domicile des parents sont également des points importants à mettre en œuvre afin que chacun y trouve son rôle / sa place.



MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

En 1849, l'Abbé Augustin Méquignon créa la Chaumière des Bois, au cœur du village d'Élancourt. Il recueillit six orphelins cette année-là. L'établissement comptera jusqu'à 500 pensionnaires aux périodes de guerre. Le 7 avril 1866, alors que l'orphelinat comptait 160 garçons, un décret impérial reconnut l'institution comme établissement d'utilité publique. Le 22 Mai 1969, la Fondation change ses statuts et transforme son appellation "d'Orphelinat de l'Assomption" en "Fondation A. Méquignon", Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS). Son personnel est alors entièrement laïc. Reconnue à nouveau d'utilité publique, elle reçoit en 1970 l'agrément du département des Yvelines. Ainsi, l'institution s'est constamment métamorphosée et sa mission fondamentale, reconnue d'utilité publique par deux fois, demeure la même : "Sauver des enfants, les nourrir, les vêtir, les instruire, en faire des hommes". L'accueil des enfants doit permettre de les protéger et de leur apporter des réponses adaptées à leur âge et à leurs besoins, de les accompagner dans leur prise d'autonomie.



ACTIVITÉS

La MECS, habilitée à recevoir 74 enfants, propose une prise en charge adaptée à l'âge des enfants et adolescents et favorise l'accueil des fratries. Les jeunes, de 4 à 18 ans, sont accueillis par unité de vie comportant entre 6 et 10 places. Tous les enfants accueillis à la MECS sont scolarisés, la majorité dans des établissements extérieurs (de la maternelle au lycée/ lycée professionnel). Durant les vacances scolaires, les groupes d'enfants partent en colonie, en séjour familial, en séjour dans des établissements extérieurs... En 2018, ce sont 76 enfants qui ont pu profiter de 13 séjours qui ont été organisés sur divers destinations à travers la France.

Au cours de cette année, 8 nouveaux enfants ont été accueillis, ce qui porte à 85 le nombre de prise en charge en 2018. Les enfants, majoritairement du département des Yvelines (83%), sont âgés de 4 à 10 ans pour 48 d'entre eux. Le premier motif de placement reste les carences éducatives (57%). Enfin, la plupart des sorties de cette année concerne des retours en famille avec mesure d'AEMO pour 49% des enfants, mesure d'AED pour 18% et sans mesure particulière pour 20%.

PERSPECTIVES

Dans la continuité des actions menées en 2017, Droit d'Enfance poursuit le déploiement de la pluralité de réponses au sein de 2 parcours mis en place sur le département. La MECS d'Élancourt fait partie du dispositif Parcours Sud 78 (placement familial, service d'accueil de jour, service d'accueil temporaire et immédiat, accueil séquentiel...) favorisant l'adaptation des réponses apportées aux mineurs et à leur famille en fonction de leurs besoins.

Nos établissements - Yvelines / Service d'Accueil Temporaire et Immédiat

SERVICE D'ACCUEIL TEMPORAIRE ET IMMÉDIAT

Nos 4 Services d'Accueil Temporaire et Immédiat (SATI) des Yvelines accueillent des enfants, âgés de 3 mois à 17 ans, dans une maison de type familiale pour une période temporaire de deux mois, renouvelable une fois. Les séjours ont pour objectif d'apporter un nouvel éclairage sur la situation de l'enfant, de donner un sens aux évènements, pour identifier dans un second temps un accompagnement éducatif adapté à ses besoins. Ce service d'accueil de proximité a pour vocation, si la situation le permet, d'éviter à l'enfant une rupture supplémentaire avec son environnement social. L'admission peut être réalisée en urgence et l'accueil des fratries y est favorisé.



19

enfants accueillis

enfants accueillis en urgence

ACTIVITÉS

En 2018, 169 enfants ont été accueillis dans les 4 SATI du département des Yvelines. 73 enfants accueillis sur le sud (y compris admissions) et 96 enfants accueillis sur le nord.

En comparaison avec l'année 2017, les 4 SATI enregistrent une hausse de 19 % de leur activité d'accompagnement en 2018. A travers le renforcement de leur capacité à accueillir des enfants en urgence, les équipes ont pu répondre immédiatement aux demandes d'admissions formulées par le département. La diminution des droits d'hébergement accordés aux familles sur le territoire explique aussi une présence quotidienne plus importante dans les maisons d'enfants qu'en 2017.

PERSPECTIVES

Pour cette année 2019, et dans la continuité des actions menées en 2018, la préoccupation des professionnels des SATI restera d'éviter toute situation de rupture de parcours. C'est pourquoi il est envisagé de continuer à renforcer et diversifier les prestations d'accompagnement de la plateforme de services des Yvelines. Ces transformations permettront à terme d'améliorer l'accompagnement proposé, en s'adaptant à tout moment à l'évolution des besoins repérés des mineurs accompagnés.





SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR LE REBOND

Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) accompagne, en journée de 9h à 16h, 18 jeunes, de 13 à 18 ans, en situation de décrochage scolaire. A travers un espace de remobilisation, situé à Voisins le Bretonneux, l'enjeu est de permettre aux jeunes de restaurer leur estime de soi et de les amener progressivement à dessiner leur projet d'avenir. Les ateliers artistiques et sportifs auxquels ils prennent part tout au long de l'année participent à libérer leurs capacités créatives et visent à faciliter leur réinsertion sociale et scolaire. L'équipe éducative accompagne également les parents dans l'exercice de leur parentalité, afin de soutenir sur la durée la relation parent-enfant. Par ailleurs, le SAJ participe à médiatiser le lien entre les enseignants et les jeunes et familles accompagnés.



ACTIVITÉS

En 2018, le SAJ a orienté son action sur la construction du jeune en tant qu'individu. Afin d'inverser la dynamique d'échec à laquelle ils font face, un ensemble d'activités élaborées leur a été proposé tout au long de l'année, en lien avec la temporalité de leur accompagnement au sein du service. A travers les ateliers créatifs, sportifs, culinaires, littéraires organisés à un rythme régulier, l'objectif premier a été de rassurer chaque jeune sur ses capacités et qualités. Ces activités ont aussi été un support propice au développement de la relation avec l'équipe éducative et permis dans un même temps une réconciliation avec leur soi-même, le groupe et avec les groupes sociaux en général (structures scolaires, groupes de sport, employeurs, ...).

2018 marque également l'inscription du service dans le développement de la politique départementale de protection de l'enfance des Yvelines au titre de mesures alternatives au placement. Cette orientation répond à la volonté du département de développer les orientations en accueils modulables (accueils séquentiels, de jour) pour les jeunes admis à l'Aide Sociale à l'Enfance.

PERSPECTIVES

Si l'ensemble des mesures d'admission ont été satisfaites en 2018, les changements structurels rencontrés par le Conseil Départemental des Yvelines, depuis 2016, ont entraîné une réduction des demandes d'admissions en 2017 et 2018. Afin de relancer la dynamique partenariale, la création d'un évènement est en cours de réflexion.

Au cours de l'année 2019, le SAJ projette l'organisation de rencontres autour d'un "Café des Parents". L'objectif sera de maintenir la présence des parents auprès de leurs enfants afin qu'ils restent acteurs de leur accompagnement au sein du service.



NOS ETABLISSEMENTS ESSONNE

Directeur: Gérard Lelouch

01 60 10 32 58

centre.maternel.villajeanne@droitdenfance.org

CENTRE MATERNEL VILLA JEANNE ET CRÈCHE ARC-EN-CIEL

Depuis 1960, le Centre Maternel La Villa Jeanne est un lieu d'accueil et d'hébergement mère-enfant. Il accompagne 27 jeunes femmes isolées, mineures ou majeures, de la grossesse jusqu'aux 3 ans de l'enfant. Le Centre Maternel accueille en journée les enfants des résidantes accompagnées dans une crèche intégrée à la Villa Jeanne. Ces temps de garde permettent aux jeunes mères de disposer de temps libre pour engager des démarches préalables à leur future insertion sociale et professionnelle.

ACTIVITÉS CENTRE MATERNEL

Une grande majorité de jeunes femmes originaires d'Afrique Subsaharienne (Cameroun, RDC, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Guinée...) ont été accueillies au Centre Maternel en 2018. Elles ont connu auparavant un très grand isolement, une rupture des liens familiaux, des migrations chaotiques, des déménagements successifs et des parcours d'errance. Le profil des jeunes femmes accueillies ces dernières années confirme la tendance d'un public qui fait face à davantage de fragilités, ce qui entraine une conséquence directe sur leur capacité à gérer leur quotidien. Dans ce contexte, les équipes éducatives ont adapté leur accompagnement, notamment en s'appuyant sur des partenaires qui interviennent dans le domaine de la santé. Face aux évènements traumatiques qu'elles ont vécus durant leur parcours migratoire, la mise en place d'un suivi psychique a été primordial à l'avancée de leur projet de vie.

ACTIVITÉS CRÈCHE ARC-EN-CIEL

Les missions des professionnels de la crèche incluent un travail en alliance avec les mères et les pères des enfants accueillis. Le projet pédagogique 2018 a été orienté sur le soutien à la parentalité, au regard des problématiques psychologiques rencontrées par ces familles. Deux thématiques de travail ont été traitées en journée pédagogique : le portage physique et psychique du bébé et l'alliance parents-professionnels autour des besoins de l'enfant. En fonction des problématiques repérées, ces ateliers ont permis par la suite d'opérer une prise en charge plus individualisée avec chaque famille.



de moyenne d'âge pour les jeunes mères accueillies



studios appartements



mères

enfants accompagnés

PERSPECTIVES GÉNÉRALES

Dans la continuité des ateliers parents-enfants-professionnels, l'équipe éducative souhaite enrichir ses actions de soutien à la parentalité en 2019. Un groupe de travail se réunira pour réfléchir à la mise en place d'un groupe de paroles parents-professionnels.



Sortie à la mer avec les mamans et leur bébé accueillis à la Villa Jeanne

Nos établissements - Essonne / d'Enfants à Caractère Social Françoise Dolto

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL FRANÇOISE DOLTO

Depuis, 1960, la Maison d'Enfants Françoise Dolto accueille des enfants, garçons et filles âgés de 3 à 13 ans, confrontés à des difficultés sociales et familiales multiples. L'une des spécificités de l'établissement est de privilégier l'accueil de fratries dans le but de soutenir un lien frères et sœurs parfois ébranlé par leur parcours de vie. Afin de répondre plus largement aux besoins des enfants accompagnés et à leur évolution, la Maison d'Enfants offre une solution alternative au placement depuis 2010 : l'accueil modulable. L'accompagnement éducatif est réalisé, dans son intérêt, au domicile de l'enfant et dans l'environnement proche de la famille afin de soutenir les parents dans leurs fonctions parentales.



28
enfants accompagnés
en accueil modulable

enfants accueillis en MECS

Directeur: Gérard Lelouch

73 avenue de Dourdan - 91530 Saint-Chéron

01 64 56 71 71

mecs.stcheron@droitdenfance.org

ACTIVITÉS

Durant l'année 2018, le nombre de prise en charge en accueil modulable a augmenté, il est passé de 11 à 16 enfants grâce au recrutement de 2 éducateurs. Une évolution effective depuis la création de cette modalité d'accompagnement en 2010. En 2019 l'établissement envisage d'accompagner 20 enfants en simultané en accueil modulable. Des temps de vie collectifs ont été proposés aux jeunes cette année, une innovation par rapport à un modèle d'accompagnement basé sur un suivi individuel. Une sortie en forêt a notamment été organisée afin de pouvoir interagir avec les enfants en dehors des lieux de rencontre habituels. Ces temps d'échanges ont eu pour objectif d'établir une relation de confiance durable avec les enfants, au bénéfice de l'amélioration de leurs parcours individuels.

20 nouveaux enfants ont été accueillis en 2018 au sein de la Maison d'Enfants au lieu de 19 initialement attendus. L'accompagnement d'un jeune, bien qu'il ait atteint ses 13 années, a été maintenu afin de ne pas le séparer de sa sœur et de son frère. Dans le même temps, l'admission d'un autre jeune a été organisée.

PERSPECTIVES

En lien avec la réorganisation du Conseil Départemental de l'Essonne, une réunion sera organisée, au cours du 1^{er} semestre 2019, entre les nouveaux chefs de service de secteur et chefs de service territorialisés et l'établissement. La volonté est de permettre à ces partenaires de repérer le fonctionnement de la MECS et de l'accueil modulable afin de renforcer leur collaboration pour les années à venir.



LES NOUVEAUX CÈDRES

L'établissement "Nouveaux Cèdres", créé en 1950, accompagne 89 jeunes et leurs familles dans un cadre diversifié, autour de 3 dispositifs : une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), un Service de Semi-Autonomie (SA) et un Service de Placement A Domicile (SPAD). Ces 3 formes d'accueil et d'accompagnement complémentaires offrent à la fois des dispositifs adaptés à un nombre important de situations et également la possibilité du passage d'un jeune d'un dispositif d'accueil à un autre.

Directeur: Sébastien Mazoyer

9 rue des 3 Sœurs - 93420 Villepinte

cedres@droitdenfance.org

3

dispositifs d'accueil 149

jeunes accompagnés

Notre établissement - Seine-Saint-Denis / Les Nouveaux Cèdres

••• ACTIVITÉS

30 jeunes ont été accompagnés en 2018 au sein de la MECS. Dans la continuité de 2017, les jeunes du foyer sont dans une dynamique positive. Ils se sont tous engagés dans une scolarité ou une formation professionnelle (dont 3 en apprentissage) grâce à des activités tournées vers la scolarité et l'insertion sociale et professionnelle. Les incidents et les déclarations de fugues ont été marginaux.

28 jeunes garçons et filles ont été accompagnés au sein des studios du SA en 2018. Le Service Appartements a changé de nom pour devenir "Service de Semi-Autonomie". Au-delà du changement de sémantique, ce nouveau nom traduit la volonté de mettre en avant la mission du service, à savoir permettre l'autonomie des jeunes accompagnés. L'objectif d'accueillir une population plus en difficulté a été atteint. Le nombre de 10 jeunes en très grandes difficultés a été maintenu, via le dispositif "Téléphone Grave Danger" (TGD) avec qui le service est en lien.

Cette nouvelle année a été riche en changement pour le SPAD : abaissement de l'âge des enfants, augmentation du nombre de mesures, mise en place de deux équipes éducatives, modification du territoire d'intervention et poursuite de l'amélioration de l'outil et de la structuration de l'intervention. 91 jeunes ont été accueillis en 2018 au sein du SPAD. Le service continue d'intervenir majoritairement dans l'accompagnement des retours en famille, même si proportionnellement le nombre de jeunes admis est en baisse de 14% par rapport à 2017. Il est constaté en 2018 une forte augmentation d'accompagnement de familles et jeunes qui étaient suivis dans le cadre d'une mesure éducative.

PERSPECTIVES

Suite à la validation du nouveau "Projet Etablissement" par le Conseil d'Administration de Droit d'Enfance, les projets personnalisés des jeunes ont été formalisés en 2018 et seront mis progressivement en place au cours du 1er semestre 2019.

Dans la continuité de l'année 2017, l'effectif de la MECS a baissé pour atteindre 13 enfants accompagnés. Au 1^{er} semestre 2019, celui-ci devrait être de 12 et donc se rapprocher du nouvel effectif demandé par le département.

La 2^{ème} édition de la "journée des partenaires" a été une nouvelle fois l'occasion de rassembler des acteurs importants (mission locale, garantie jeune, RESF, association Solidarité Jeunesse, association Devenir...) autour du développement des parcours des jeunes accompagnés par le service SA. Les équipes éducatives souhaitent réitérer ces temps d'échanges et de réflexions en 2019 afin de maintenir et de continuer à hausser la qualité du suivi proposé.







« Notre mission : Protéger les enfants et accompagner les familles »

•

Droit d'Enfance - Fondation Méquignon 76 avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF

contact@droitdenfance.org • www.droitdenfance.org

